



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Avis de tempête sur le Finistère, L'UEHDR (Unité Éducative d'Hébergement Diversifié et Renforcé) va perdre son R

« R comme résidence
R comme repli
R comme renforcé
L'UEHDR a besoin d'R »

Que représente le R de l'UEHDR ?

R comme Résidence

La résidence comporte trois lits pour les mineurs confiés. Lors de conflits en famille (dans le cadre d'une prise en charge au domicile du mineur) ou lors de tensions en famille d'accueil ces lits sont une sécurité pour les familles et les jeunes pris en charge.

De plus, l'accueil d'un jeune sous mandat judiciaire doit, à notre avis, obligatoirement faire l'objet d'une évaluation par des professionnels afin d'apprécier sa personnalité, ses capacités à respecter un cadre et suivre les règles de vie d'une famille d'accueil.

Malheureusement, la suppression de cette résidence ne permettra plus cette expertise. Le placement direct d'un jeune sous main de justice dans une famille d'accueil bénévole, sans aucune évaluation ni préparation au préalable par des professionnels, entraînera un risque non négligeable d'échec de cette prise en charge, avec notamment un risque accru de passages à l'acte violents chez ces accueillants familiaux.

Depuis plusieurs années, l'administration fait le choix de ne pas remplacer les agents mutés. Par manque de personnel, cette résidence a vu son temps d'ouverture diminuer progressivement, jusqu'à l'arrêt complet.

La résidence est pourtant un sas indispensable au fonctionnement d'un hébergement diversifié dans le Finistère.

En effet, la difficulté de recruter et de pérenniser un réseau de familles d'accueil nous amène à penser qu'un hébergement diversifié classique (c'est à dire sans solution de repli à la résidence) ne pourra pas fonctionner sur ce territoire.

R comme Renforcé

L'équipe éducative, persuadée du bien fondé du maintien de cette unité dans le dispositif d'hébergement du territoire, a décidé de privilégier, pour chaque mineur confié, non-inscrit dans un dispositif de droit commun, un accompagnement éducatif quotidien.

Afin de soulager les accueillants familiaux et de palier à la disparition du dispositif d'insertion PJJ sur ce territoire, notre service accompagne les jeunes vers une scolarité adaptée et une insertion professionnelle ; remise à niveau scolaire, rendez-vous à la Mission Locale, recherche de terrains de stage et/ou d'apprentissage, et autres activités culturelles ou sportives.

Les accueillants familiaux n'ont pas pour rôle d'effectuer ces missions. Celles-ci relèvent de la fonction des professionnels.

Ces temps d'accompagnement sont indispensables !

La finalité étant toujours la lutte contre la récidive.

La suppression de ces postes d'éducateurs ne permettra certainement plus cet accompagnement quotidien. La qualité de la prise en charge s'en trouvera alors amoindrie et les risques de réitération des délits accrus.

**« R comme Résidence
R comme Repli
R comme Renforcé
L'UEHDR a besoin d'R »**

Après la fermeture du CPI (Centre de Placement Immédiat) de Quimper et la disparition totale du dispositif d'insertion dans le Finistère, le DIR (Directeur Inter-Régional) nous informe de la transformation de l'UEHDR en UEHD ; ce qui entraîne la suppression de 5 postes d'éducateurs. Nous assistons à un appauvrissement du territoire concernant la prise en charge des mineurs les plus en difficulté.

Cette transformation insécurise grandement les prises en charge par les familles d'accueil et le placement séquentiel avec présence du mineur à domicile (PSPD). La suppression de ces postes va amoindrir la réactivité de l'intervention éducative.

« Faire plus avec moins » est le leitmotiv de la société mais Quid des enfants de la République ?

Quid de la lutte contre la récidive ?

Quid de la prévention ?

**« R comme Résidence
R comme Repli
R comme Renforcé
L'UEHDR a besoin d'R »**

L'équipe éducative de l'UEHDR est forte de son expérience du terrain, forte de ses 8 ans d'existence, forte de sa capacité à évoluer et à se réinventer.

La création de cette UEHDR avait tout son sens en 2011, la réalité du territoire en fait toujours un outil pertinent. La Protection Judiciaire de la Jeunesse propose plusieurs modes d'hébergement pour les mineurs délinquants. Dans le panel des propositions faites aux magistrats, l'UEHDR a tout son intérêt, car elle met tout en œuvre pour permettre à ces mineurs de trouver une place dans la société.

A long terme nous assisterons à une disparition des travailleurs sociaux et à une augmentation des familles précarisées.

Devons-nous rappeler les chiffres alarmants des jeunes majeurs dans la précarité ?

Encore une fois, en appauvrissant la qualité des prises en charge, nous ne ferons qu'augmenter ce triste constat.

Nous refusons de participer au détricotage du maillage des services publics. Nous ne voulons pas être les prémices d'une sécheresse administrative annoncée.

Encore une fois, l'état se désengage de ses services publics et sera responsable, faute d'éducateurs, de l'incapacité pour la Protection Judiciaire de la Jeunesse à faire respecter les injonctions des magistrats.

**NON à la suppression des postes, nous demandons à ce que les postes
proposés tiennent compte de la réalité du territoire**

NON à la disparition du R, nous demandons la reconnaissance de notre travail.

OUI au maintien des postes d'éducateurs.

L'UEHDR sans son R c'est l'asphyxie de l'hébergement dans le Finistère.